



L'ÉCLAIR



ABONNEMENTS

NORD et Départements limitrophes...
AUTRES DÉPARTEMENTS...
Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desarmont, 12. TOURCOING...
Adressez les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES

A ROUBAIX, 93, Grande-Rue...
A TOURCOING, 12, Rue Desarmont...
A LILLE, 28, Rue de Fives.

BULLETIN DU JOUR

Quatrième douzième provisoire

Les journaux ministériels se demandent avec inquiétude si le va felloir encore un nouveau douzième ce qui porterait à quatre mois le retard subi par le budget.

La loi de finances pour 1897 n'a été présentée que le 10 février. Elle a été adoptée le 21 février. Elle a été promulguée le 22 février. Elle a été publiée le 23 février. Elle a été appliquée le 24 février.

Le budget de 1897 n'a été adopté que le 21 février. Il a été promulgué le 22 février. Il a été publié le 23 février. Il a été appliqué le 24 février.

Le budget de 1897 n'a été adopté que le 21 février. Il a été promulgué le 22 février. Il a été publié le 23 février. Il a été appliqué le 24 février.

INFORMATIONS

INTERIEUR

LE SUCCESSEUR DE M. DE COURCZLA LONDRES

C'est de M. Billoz, actuellement ambassadeur à Rome, qu'il est question pour remplacer à Londres M. le baron de Courciz et M. Barrère succéder à M. Billoz, à Rome.

LES CONDANNES DE CARMAUX EN PRISON

Les citoyens Calvignac, ancien maire de Carmaux, Gidel et Accouturier, membres du conseil d'administration de la Verrière ouvrière, sont condamnés à la prison pour un mois.

DEMISSION DU MAIRE SUSPENDU D'ALBI

Le maire radical d'Albi, M. Albert, qui a été suspendu, a démissionné.

L'AFFAIRE ARTON ET LE PANAMA

L'instruction de l'affaire Arton se poursuit sans s'écarter complètement du moins jusqu'ici.

LE PARLEMENT

CHAMBRE DES DEPUTES

AVANT LA SEANCE

La Chambre va reprendre aujourd'hui la discussion sur les bureaux de placement.

Vendredi, on s'est souvenu, le ministre des Travaux publics, M. Girard, de l'autorisation de placement qui traitait tout le monde d'accord.

C'est le dérivatif prudent et canaille qui veut d'abord un projet de loi de placement des bureaux de placement gratuits, mais ordonne le maintien des bureaux payants tels qu'ils existent.

Le projet a été rejeté parce que ces bureaux payants ont été créés par une loi de placement gratuits, et que les mesures seront prises pour empêcher les abus.

Les conclusions sont adoptées à l'unanimité.

Les événements de Madagascar. M. Brisson, à Jai-ray, de M. Piquery, de Boisserin, une demande d'interpellation sur les récents événements de Madagascar.

La liquidation judiciaire. Le projet de M. Lhopiteau tendant à rendre la liquidation judiciaire plus facile, est en suite adopté sans débat.

LES BUREAUX DE PLACEMENT. La Chambre reprend la discussion sur les bureaux de placement.

La Chambre a adopté un nouveau projet de loi sur le placement des bureaux gratuits et réajustement des bureaux payants.

D'autres part, le nouveau projet de la commission accepte le titre premier du projet, qui concerne les bureaux gratuits, mais maintient son ancien texte au sujet de la disparition des bureaux payants.

Enfin un contre-projet de M. Guillemin est à peu près analogue au projet de la commission.

Le projet de M. Guillemin est en suite adopté par 311 voix contre 233.

VIES INCIDENTS. Dejeante s'écrie : Il n'y a plus que chose à dire : Vive la révolution sociale !

LE MARCHÉ

convienent que notre attitude est inacceptable. Mais la Chambre est-elle prête à accepter ces conditions ?

Le grand facteur de la majorité ministérielle est la Droite. La Droite doit être gagnée pour que le projet de loi soit adopté.

Le projet de loi tend à empêcher la République de s'écarter de la ligne de la Droite.

Moyennant cette exploitation de la République, les opportunistes, les cléricaux et les monarchistes ont l'appui indispensable à M. Méline.

LA Propagande Cléricale DANS L'ARMÉE. La propagande cléricale dans l'armée est en pleine activité.

La propagande cléricale dans l'armée est en pleine activité. Elle vise à influencer les soldats et à leur inculquer des idées religieuses.

La propagande cléricale dans l'armée est en pleine activité. Elle vise à influencer les soldats et à leur inculquer des idées religieuses.

La propagande cléricale dans l'armée est en pleine activité. Elle vise à influencer les soldats et à leur inculquer des idées religieuses.

La propagande cléricale dans l'armée est en pleine activité. Elle vise à influencer les soldats et à leur inculquer des idées religieuses.

La propagande cléricale dans l'armée est en pleine activité. Elle vise à influencer les soldats et à leur inculquer des idées religieuses.

La propagande cléricale dans l'armée est en pleine activité. Elle vise à influencer les soldats et à leur inculquer des idées religieuses.

La propagande cléricale dans l'armée est en pleine activité. Elle vise à influencer les soldats et à leur inculquer des idées religieuses.

La propagande cléricale dans l'armée est en pleine activité. Elle vise à influencer les soldats et à leur inculquer des idées religieuses.

LE NAUFRAGE

DE LA « VILLE DE SAINT-NAZAIRE »

Le New-York-Herald (édition de Paris) publie les horribles détails qui vont sur le débris de la Ville de Saint-Nazaire.

Soixante-dix-huit personnes ont perdu la vie dans le désastre.

Voici le récit du capitaine Berry, inspecteur général de la Compagnie et l'un des survivants.

Le capitaine Berry raconte comment le navire a chaviré et comment les passagers ont été sauvés.

Le capitaine Berry raconte comment les corps des victimes ont été retrouvés.

Le capitaine Berry raconte comment les survivants ont été secourus.

Le capitaine Berry raconte comment les débris du navire ont été retrouvés.

Le capitaine Berry raconte comment les autorités ont réagi.

Le capitaine Berry raconte comment les familles ont été informées.

Le capitaine Berry raconte comment les investigations ont été menées.

Le capitaine Berry raconte comment les conclusions ont été tirées.

Le capitaine Berry raconte comment les mesures ont été prises.

Le capitaine Berry raconte comment l'affaire a été terminée.

LE PARLEMENT

CHAMBRE DES DEPUTES

AVANT LA SEANCE

La Chambre va reprendre aujourd'hui la discussion sur les bureaux de placement.

Vendredi, on s'est souvenu, le ministre des Travaux publics, M. Girard, de l'autorisation de placement qui traitait tout le monde d'accord.

C'est le dérivatif prudent et canaille qui veut d'abord un projet de loi de placement des bureaux de placement gratuits, mais ordonne le maintien des bureaux payants tels qu'ils existent.

Le projet a été rejeté parce que ces bureaux payants ont été créés par une loi de placement gratuits, et que les mesures seront prises pour empêcher les abus.

Les conclusions sont adoptées à l'unanimité.

Les événements de Madagascar. M. Brisson, à Jai-ray, de M. Piquery, de Boisserin, une demande d'interpellation sur les récents événements de Madagascar.

La liquidation judiciaire. Le projet de M. Lhopiteau tendant à rendre la liquidation judiciaire plus facile, est en suite adopté sans débat.

LES BUREAUX DE PLACEMENT. La Chambre reprend la discussion sur les bureaux de placement.

La Chambre a adopté un nouveau projet de loi sur le placement des bureaux gratuits et réajustement des bureaux payants.

D'autres part, le nouveau projet de la commission accepte le titre premier du projet, qui concerne les bureaux gratuits, mais maintient son ancien texte au sujet de la disparition des bureaux payants.

Enfin un contre-projet de M. Guillemin est à peu près analogue au projet de la commission.

Le projet de M. Guillemin est en suite adopté par 311 voix contre 233.

VIES INCIDENTS. Dejeante s'écrie : Il n'y a plus que chose à dire : Vive la révolution sociale !